



Monsieur le directeur académique, mesdames et messieurs,

Lors de sa conférence de presse du 25 août dernier, **notre ministre a évoqué** une rentrée scolaire placée sous le signe de la **consolidation des réformes engagées** depuis trois ans. Dans une certaine mesure, nous y souscrivons. Le Se-Unsa n'a aucun scrupule à saluer certaines réformes pour autant qu'elles aillent dans le bon sens et ce quinquennat aura été marqué par la densité inédite de réformes pédagogiques, structurelles, mais aussi catégorielles.

A toutes les étapes des processus de négociation, le SE-Unsa a fait en sorte qu'on accorde la place qu'elles méritent aux valeurs que nous portons, même si ce ne fut pas toujours possible.

Dans certains cas, du retard a été pris et les personnels que nous représentons ne se satisferont pas d'une consolidation. Il ne reste plus que 18 mois pour que la Refondation devienne une réalité pour les élèves et pour les enseignants. 18 mois, c'est court... D'autant que comme nous l'avons souligné en comité technique de rentrée, **les promesses faites à l'École primaire ont pris du retard**. Qu'il s'agisse de la scolarisation des moins de 3 ans ou du dispositif « plus de maîtres que de classes », on est loin de l'objectif final en termes de nombre de postes.

Mais encore, nous l'avons déjà dit ici, la **forme avortée que nous connaissons de la réforme des rythmes scolaires** induite par un décret d'assouplissement arraché par ses détracteurs est loin d'être satisfaisante. La multitude d'horaires différents selon les communes, les week-ends de 2 jours et demi ont des conséquences désastreuses sur l'organisation des enseignants et notamment pour ceux travaillant sur plusieurs écoles.

Vous l'aurez compris, **le SE-Unsa porte l'ambition d'une année 2015-2016 qui marque une accélération** sur certains dossiers et **corrige le tir sur d'autres**. La priorité au primaire est en train de s'étioler et nous attendons du gouvernement qu'il réaffirme cette volonté politique.

Au-delà de la question du pouvoir d'achat et de l'urgence d'une revalorisation salariale qui semble s'imposer dans l'actualité nationale tant elle fait consensus, nous considérons que la refondation pédagogique va de pair avec une refondation du métier d'enseignant. Aussi nos délégués nationaux se sont saisis du **dossier GRH* pour en faire une priorité absolue (Gestion des Ressources humaines)**.

L'Éducation nationale continue de gérer ses personnels comme une armée de 800 000 soldats identiques et interchangeable, évoqués principalement en termes de coûts budgétaires ou salariaux. Or, les enseignants, encore majoritairement des enseignantes, n'ont pas tous les mêmes profils, les mêmes besoins, les mêmes perspectives... « Prof un jour, prof toujours » est un adage qui a fait long feu.

Nous réclamons un agenda social pour une refondation de la GRH : tous les domaines doivent être traités d'ici 2017 depuis l'évaluation des enseignants que l'on continue d'appeler « inspection » avec toute la connotation négative que cela suppose, à la formation professionnelle, en passant par la mobilité et pas seulement géographique mais aussi la mobilité professionnelle. Enfin sur l'articulation vie professionnelle / vie personnelle, comme sur les autres thèmes, le SE-Unsa ne se contente pas de soulever des problèmes. Nous proposons des leviers.

Ce sont des sujets qui concernent également la gestion départementale des personnels et intéressent donc cette CAPD. Nous attendons de vous Monsieur le directeur académique que nous ouvrons rapidement dans le Gard certains de ces chantiers. Et s'il en est un qui doit être rouvert en urgence c'est bien **celui du mouvement intra-départemental** ; après l'épisode catastrophique que nous venons de vivre. Un mouvement dont la gestion doit rester départementale depuis la définition de ses règles jusqu'à l'élaboration de son calendrier. Nous attendons du processus d'harmonisation académique qu'il dégage des marges de progrès... C'est l'inverse qui s'est produit, nous en avons déjà fait la démonstration lors de la CAPD du mouvement le 19 juin dernier. Nous avons d'ailleurs saisi nos instances nationales qui ont écrit à Madame le Ministre le 11 mai dernier. Dans un courrier unitaire, nous lui avons rappelé que depuis 2008, de nouvelles règles ont fortement limité les possibilités des personnels dans leur droit à mutation intra-départementale. Que ces dispositions sont source de profondes insatisfactions et n'ont pas par ailleurs permis d'augmenter le nombre d'affectations à titre définitif. Nous lui demandons d'y mettre un terme et d'ouvrir des discussions

dans le cadre de la CAPN.

D'ores et déjà et quelle qu'en soit la réponse, disons-le clairement, **si une échéance électorale devait à nouveau retarder le calendrier du mouvement, le SE-Unsa du Gard saisirait immédiatement son conseil national pour déposer une alerte sociale**, car nous savons les conséquences pour les personnels et il est inenvisageable de voir se reproduire cette situation.

TD et titulaires de classe, stagiaires, sans postes... Ils ont été plusieurs centaines à devoir composer avec des situations éprouvantes et pour le moins anxiogènes. Après deux mois d'été sans pouvoir préparer leur année, leurs projets, certains enseignants, pour la plupart des jeunes entrant dans le métier mais aussi des barèmes plus élevés, ont fait face à une rentrée dans le stress et l'angoisse ; pour eux mais aussi pour leur famille... Ils vont passer cette première période à improviser, à tenter de rattraper le temps pour garantir à leurs élèves un enseignement digne de ce nom. Nous pensions en avoir terminé avec cela l'an dernier, ce fut pire cette année.

Une fois encore, nous avons passé avec vos services d'innombrables heures de concertation et de travail commun pour tenter de sortir les personnels de ce piège, jusqu'à y consacrer une partie de l'été... La compétence de ces personnels n'est en aucun cas responsable de la situation et leur dévouement a bien souvent permis d'éviter le pire. Mais ça le deviendrait si nous ne mettions pas en œuvre immédiatement les concertations indispensables pour éviter que cela ne se reproduise.

Au-delà du problème du mouvement, nous souhaitons que **soit rouvert plus largement le dossier** de ce que nous appelons les précaires de notre institution : **les TD, les ZIL et les BD**. Vous aviez souhaité un groupe de travail autour de ces derniers, nous y souscrivons pleinement dans le respect des modalités habituelles.

Nous souhaitons **interroger ces enseignants pour qu'ils témoignent et proposent** eux-mêmes des pistes de réflexion, de la même manière que nous avons procédé l'an dernier pour alléger les tâches des directrices et directeurs ou pour améliorer la gestion des épisodes d'intempérie.

Nous reviendrons d'ailleurs sur ces deux dossiers dans nos questions diverses pour arrêter les dates de bilans-étape dont nous étions convenu et juger ensemble de la mise en actes de certaines décisions. Nous regrettons par exemple que certaines circonscriptions n'aient pas répondu dans la même mesure à la demande d'écourter la liste des tâches à accomplir.

Concernant enfin les **nouveaux programmes, en maternelle**, on ne saurait attendre des enseignants qu'ils les mettent en œuvre alors que nous attendons toujours les documents d'accompagnement. Nous vous avons interrogé à la dernière CAPD sur les formations et les ressources mises en place pour anticiper ces nouveaux programmes. Vous nous avez parlé de dispositifs qui verront le jour sur m@gistere, dans les animations pédagogiques ou lors de la semaine de la maternelle. Cette année ne saurait être envisagée autrement que comme une année d'appropriation et de mise en œuvre progressive. Il en va de même pour l'heure d'Enseignement Moral et Civique dont il a été tellement question à la rentrée. Rappelons tout d'abord que nous avons demandé le report d'un an. Car loin du cliché **polémique sur un prétendu « retour de la morale à l'école »**, nous pensons que ces programmes comportent malgré leurs défauts de nombreuses pistes de travail intéressantes, notamment sur l'expression citoyenne des élèves, la pratique du débat, la notion de formation du jugement et une réflexion sur l'engagement notamment dans tout ce qui a trait à la laïcité.

Les enseignants s'empareront de ces nouveaux programmes dans la mesure de leurs moyens en temps et en formation. Ils ne pourront à l'évidence être totalement assurés dès cette rentrée. De même, concernant les **400 fiches dévaluation des CE2** qui viennent d'être mises en ligne, nous considérons que ce travail d'évaluation étant défini en fonction des objectifs de chaque enseignant, il ne doit pas faire l'objet d'un protocole local imposé. Et si nous saluons, cette année encore que ces évaluations ne fassent pas l'objet de remontées nationales, nous rappelons que l'utilisation des livrets n'a pas de caractère obligatoire ; fort heureusement dirons-nous, compte tenu de l'incroyable complexité de leur mise en œuvre et de la **charge de travail démesurée** que cela représente.

En conclusion, une année 2015-2016 qui mobilisera toute notre attention et toute notre énergie, au service des enseignants et de nos élèves.

Je vous remercie, mesdames, messieurs de votre attention.